

Le 18 avril 2025

AVIS DE SOLLICITATION DE CANDIDATURES POUR L'ÉLECTION DE DEUX (2) ADMINISTRATEURS

À tous les membres,

Les Règlements généraux de l'**OFFICE DES CONGRÈS ET DU TOURISME DU GRAND MONTRÉAL INC.** («Tourisme Montréal»), prévoient que le Conseil d'administration doit être composé de seize (16) administrateurs dont cinq (5) sont élus par le vote majoritaire des membres réguliers lors de l'assemblée générale annuelle des membres de la Corporation et six (6) sont nommés par le Conseil d'administration, sujet à être ratifiés par l'assemblée générale annuelle.

Pour les postes à être nommés par le conseil d'administration, les postes d'administrateurs 6, 7 et 8 sont à renouveler cette année pour un terme de deux ans se terminant en 2027. Le conseil d'administration proposera des candidatures pour ces postes lors de l'assemblée générale annuelle du 29 mai prochain.

Pour les postes électifs, les postes d'administrateurs 12 et 13 sont à combler cette année pour un terme de deux ans se terminant en 2027. En plus des compétences généralement requises pour le poste d'administrateur et la disponibilité nécessaire pour assumer adéquatement la fonction, les profils spécifiquement recherchés pour ces deux (2) postes sont :

- Poste #12 : Provenant du milieu des affaires publiques et ayant contribué au rayonnement de la communauté d'affaires de Montréal.
- Poste #13 : Excellente connaissance du secteur de la culture et des affaires gouvernementales ainsi qu'une solide connaissance en gouvernance d'organisation.

Toute personne intéressée à poser sa candidature est invitée à consulter préalablement le document [Grille de compétences des administrateurs](#). Elle peut soumettre sa candidature en indiquant spécifiquement quel poste elle sollicite et en décrivant ses renseignements biographiques, antécédents, compétences, expériences et références,

TOURISME / MONTREAL

accompagnés du [Bulletin de présentation](#) complété et signé, **au plus tard le 6 mai 2025 à 17h**, par courriel à pmcharron@mtl.org.

Les candidatures seront transmises au Comité Éthique et Gouvernance dont le mandat consiste, entre autres, à superviser le processus menant à la recommandation de candidatures pour les postes d'administrateurs dans le respect des règlements.

La présidente du conseil
Nathalie Maillé